



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE ARSC

Jeudi, le 28 février 2019

RAPPORT DU PRÉSIDENT

Je suis particulièrement fier de pouvoir vous affirmer que notre association est capable de grandes réalisations, et ce dans le plus grand respect du processus démocratique nécessaire au bien être des jeunes.

Comme vous le savez tous, la dernière année aura été ponctuée de changements et d'imprévus qui nous auront permis de démontrer la capacité d'adaptation et de réaction de notre organisation. Que ce soit l'arrivée de deux nouveaux administrateurs jumelée au départ de notre Président et Secrétaire en court de terme ou les nombreux changements découlant des nouvelles orientations en provenance de Soccer Québec, nous avons réagi efficacement. Nous avons surtout dans tous les cas, protégé nos membres et fait valoir leur point de vue le moment venu.

Aujourd'hui, votre CA peut affirmer qu'il jouit d'un équilibre idéal entre l'expérience et le renouveau. Avec plus de 50% des membres ayant moins de 5 années d'expérience au Conseil en plus d'être majoritairement en provenance directe des clubs, nous sommes en mesure de bien comprendre les préoccupations du milieu.

Soccer Québec est à mettre en place sa nouvelle gouvernance qui ressemblera beaucoup à la nôtre. Cette gouvernance prévoit entre autres, un **Forum des Présidents** permettant aux administrateurs de rester connectés sur leurs membres tels que nous le prôtons déjà depuis plusieurs années. Il s'agit là d'une belle reconnaissance de ce que nous avons bâti avec le temps.

À certains moments, notre capacité à collaborer aura été mise à dure épreuve, nous avons cependant été en mesure de démontrer que nous pouvions demeurer une équipe unie et que nous serons en mesure de faire face aux nombreux défis qui nous attendent. Dans le contexte actuel, rien n'est acquis et nous devons demeurer alertes afin de prendre les meilleures décisions dans l'intérêt de notre sport.

Trois conditions demeurent essentielles à notre réussite, soit :

- **Donner la priorité aux jeunes dans notre prise de décision;**
- **Garder à l'esprit que sans une communication démocratique, franche et ouverte rien ne sera possible;**
- **S'ouvrir au changement pour profiter des occasions qui se présentent.**

En terminant, je tiens à vous remercier ainsi que mes collègues du Conseil d'administration, sans oublier les bénévoles impliqués dans les divers comités ainsi que les membres du personnel de l'ARSC.

Gaston Tremblay

Président du Conseil D'administration, ARSC



Fournisseurs officiels de l'ARS Concordia





Association Régionale de Soccer Concordia inc. - www.soccerconcordia.ca
 9235, avenue Papineau, Montréal (Québec) H2M 2G5 | Tél. : 514 687-7000 | Téléc.: 514 687-7013

Assemblée Générale Annuelle ARSC

Jeudi, le 28 février 2019

Rapport du Secrétaire du Conseil d'administration

- Présences des membres aux réunions du CA de l'ARSC -

	Dates des réunions	20 mars 2018	23 avr. 2018	22 mai 2018	20 juin 2018	21 août 2018	25 sept. 2018	30 oct. 2018	11 déc. 2018	22 janv. 2019	20 févr. 2019	Total par administrateur
		1 ^{re}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e	6 ^e	7 ^e	8 ^e	9 ^e	10 ^e	
1	Gaston Tremblay	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	10
2	Elaine Thivierge	1	1	1	0	1	1	1	1	1	1	9
3	*Virginie Paquet / Paul Landry	1	1	1	0	1	1	1	1	1	1	9
4	Phil Rubano	1	0	1	1	0	1	1	1	1	1	8
5	Danny Meneghini	1	1	0	1	1	1	1	1	1	1	9
6	Adrien Michaud	1	1	1	0	1	1	1	1	0	1	8
7	Luciano Gidari	1	1	0	1	1	1	1	0	1	1	8
8	Vince Gagliardi	1	1	0	1	1	0	0	1	1	1	7
9	Mathieu Desjardins	1	0	1	0	1	1	1	1	1	0	7
10	Shantall Légaré	1	0	1	1	1	1	1	1	1	1	9
11	*Francis Millien	1	1	1	0	0	0	0	0	0	0	3
	Total par réunion	11	8	8	6	9	9	9	9	9	9	

* Mme Paquet et M. Millien ont remis respectivement leur démission le 13 et 20 juin 2018.

Paul Landry
 Secrétaire, ARSC



Association Régionale de Soccer Concordia inc. - www.soccerconcordia.ca
8110, boul. St-Michel, Montréal (Québec) H1Z 3E2 Tél. : 514 722-2551 # 205 - Téléc. : 514 722-3579

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE ARSC

Jeudi, le 28 février 2019

RAPPORT DU COMITÉ DES COMPÉTITIONS

Chers membres,

En 2018, le **Championnat extérieur ARSC** a regroupé **421 équipes**, soit 324 équipes de classes A et AA, ainsi que 99 équipes de classe locale.

Faute d'un nombre suffisant d'équipes juvéniles féminines de classe AA, nous avons pris des arrangements avec nos collègues des ligues AA de Lac Saint-Louis et LLL pour qu'ils accueillent nos équipes U-14, U-15, U-16 et U-18. **ASNDG U-15 et Braves d'Ahuntsic U-16 ont remporté le championnat de la Ligue des LLL dans leur catégorie respective et ont représenté cette dernière à la Coupe des Champions AA.**

Pour une première fois, **nous avons été en mesure de constituer une division « + 35 ans » regroupant six équipes en 2018.** Nous tenterons de répéter l'expérience en 2019.

Ayant accueilli la **Coupe des régions A** pour les catégories féminines en 2017, nous avons à nouveau reçu les matchs de cet événement pour les équipes masculines en 2018. Nous avons ainsi accommodé la région de Laval qui ne pouvait recevoir l'événement, car elle devait accueillir le **Championnat Canadien des Clubs U-15.**

Nous avons organisé la 2^e édition des **Matchs des Étoiles Senior AA**. La région de Lac Saint-Louis s'étant retirée à la dernière minute, ce sont les équipes de la **Ligue des LLL** qui ont pris la relève en regroupant les meilleurs joueurs et joueuses de Division 1. L'événement fut un succès sur toute la ligne, les matchs ayant été couverts par **Génération Soccer.**

Le **Championnat Intérieur Evangelista Sports 2018-2019** regroupe maintenant **263 équipes**. Ayant atteint la pleine capacité d'accueil, nous avons dû refuser l'inscription de 76 équipes, la plupart provenant de l'extérieur de notre zone. **Nous avons profité de la saison hivernale pour tester l'utilisation des cartes électroniques.** Nous n'avons eu aucun problème avec ce projet pilote et envisageons l'appliquer durant l'été.

Le tournoi **Les 36 Heures de soccer** a été dans son ensemble un succès. Par contre, il n'y a eu aucune division U-18 et senior, faute d'inscriptions. Le grand nombre de ligues adultes hivernales en est sûrement la cause.

En terminant, je tiens à remercier les délégués des clubs, les membres du Comité des compétitions, ainsi que le personnel de l'ARSC pour leur implication.

Danny Meneghini

Responsable du Comité des compétitions, ARSC



Fournisseurs officiels de l'ARS Concordia





ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE ARSC

RAPPORT DE LA COMMISSION TECHNIQUE

Introduction

Il me fait plaisir de m'adresser à vous pour vous présenter un résumé des activités de la dernière année du secteur technique de votre association régionale.

Comme vous le savez, nous nous étions engagés à vous livrer le document **Rôle et tâches d'un Directeur technique** ce qui a été réalisé et ne peut que vous être utile dans le futur. Pour ce qui est de notre promesse de réaliser une activité de type « Showcase » nous aurons dû attendre puisque notre Fédération s'était engagée à prendre en charge ce besoin. Nous devons maintenant, tout comme l'un de nos clubs ayant déjà réalisé une telle activité, faire le point sur les résultats obtenus par Soccer Québec.

Le secteur technique a participé à 15 rencontres incluant 2 réunions de planification avec les Directeurs Techniques de Club. L'une de ces rencontres aura permis d'accueillir M. Mike Vitulano de Soccer Québec qui a présenté le dossier sur le mentorat. Le processus de prise en charge par la région avec l'aide de ses clubs va bon train.

Le traditionnel **Stages de recyclage** a eu lieu le 26 mai avec la présence de 51 participants. Plus de 200 autres entraîneurs auront participés aux 9 autres stages offerts. Je vous rappelle que les clubs peuvent toujours demander des stages supplémentaires en réponse à leurs besoins.

Le **Centre de Développement Régional** (CDR) a comme mission d'identifier les meilleurs joueurs de la région ayant un bon potentiel (masculin et féminin) et de les réunir ponctuellement afin de compléter leur développement. Le CDR a aussi comme mission de préparer les sélections U-13 pour participer aux **Jeux du Québec** (JQ) ou au **Tournoi des sélections régionales** (TSR). L'objectif final étant de permettre aux meilleurs joueurs de la région d'être identifiés au niveau des équipes du Québec, voire au niveau des équipes nationales canadiennes. Près de 250 jeunes de notre région de catégorie U-10 à U-14 auront profité de l'expertise d'entraîneurs qualifiés dans le cadre de cette activité.

Nous pourrions nous dire déçus du classement de nos équipes aux derniers **Jeux du Québec**. Une 13^e place en masculin après avoir été en 1^{ère} place 8 fois dans les dix dernières années et une 16^e place en féminin après des résultats précédents des plus respectables. Nous pouvions chercher bien des raisons, dont certaines, hors de notre contrôle, mais nous avons plutôt opté pour une vision à long terme et sur tout ce que peut rapporter aux jeunes une telle activité. Notre réaction première, à la vue des résultats préliminaires, aura été de nous assurer que nos jeunes reviennent avec de beaux souvenirs de ces jeux et le message de nos entraîneurs aura été de faire place au jeu et au plaisir en premier.

Notre **Sport-Études** continue d'afficher une croissance exemplaire de plus de 20% en accueillant 170 jeunes en provenance de 5 écoles participantes. De son côté, nous devons constater que le programme **Élève-athlète** semble plafonner et avons malheureusement été dans l'obligation de décider d'abandonner cette activité. Les plateaux rendus disponibles en journée devraient être rapidement récupérés par le



Fournisseurs officiels de l'ARS Concordia



programme Sport-Études. Nos jeunes ont participé à **Ligue Excellence Sport-Études**, les filles ont obtenu une 3^e place et les garçons une 2^e place en U-17 AAA.

Finalement, nous ne pouvons que constater la popularité croissance de nos **Camps de jour** qui avec 225 participants ont eu aussi connu une croissance de plus de 30%.

Je remercie l'ensemble des ressources du secteur technique, qui a été confronté à un responsable moins disponible de par sa double tâche de Président et de Responsable technique.

Il en est de même pour les Directeurs techniques de Clubs et mes confrères administrateurs que je remercie pour leurs participations à l'atteinte de ces résultats. **Vous trouverez ci-dessous le rapport détaillé du Secteur technique.**

Finalement, soyez assurés de notre entière disponibilité afin de répondre à vos besoins et n'hésitez pas à solliciter notre collaboration.

Gaston Tremblay

Responsable du secteur technique, ARSC

Table des matières

Introduction	1
Sélections régionales.....	4
Centre de développement régional (CDR)	6
Rencontres techniques.....	8
Jeux techniques régionaux.....	8
Stage recyclage.....	9
Stages	9
Sport-Études.....	10
Ligue excellence Sport-Études.....	10
Élève-Athlète	11
Camp de jour	11
Collège technique ARSC	11

Sélections régionales

Historique du classement des garçons

Nouvelle formule de classement

Classement	18	17	16	15	14	13	12	11	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1
2018																		

Division 1

Classement	8	7	6	5	4	3	2	1
2017								
2016								
2015								
2014								
2013								
2012								
2011								
2010								
2009								
2008								
2007								
2006								
2005								
2004								

Division 2

Classement	8	7	6	5	4	3	2	1
2005								
2004								

Historique du classement des filles

Nouvelle formule de classement

Classement	18	17	16	15	14	13	12	11	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1
2018																		

Division 1

Classement	8	7	6	5	4	3	2	1
2017								
2016								
2015								
2013								
2006								

Division 2

Classement	8	7	6	5	4	3	2	1
2014								
2012								
2011								
2010								
2009								
2008								
2007								
2006								
2005								
2004								

Centre de développement régional (CDR)

Le CDR a comme mission d'identifier les meilleurs joueurs de la région ayant un bon potentiel (masculin et féminin) et de les réunir ponctuellement afin de compléter leur développement. Le CDR a comme mission de préparer une sélection U-13 pour participer aux **Jeux du Québec** (JQ) ou au **Tournoi des sélections régionales** (TSR). L'objectif final étant de permettre aux meilleurs joueurs de la région d'être identifiés au niveau des équipes du Québec, voire au niveau des équipes nationales canadiennes.

Le nombre de séances pour chaque catégorie est de 20 entre octobre et avril.

Catégorie	Nombre d'inscriptions	Provenance
U-10 F	11	ASRPP : 3 Braves d'Ahuntsic : 4 CSMHM : 2 CSRDP : 2
U-10 M	27	ASNDG : 3 ASRPP : 1 Boucaniers : 7 Braves d'Ahuntsic : 3 CSRDP : 5 MHM : 3 ASSOM : 1 Panellinos : 3 FS Salaberry : 1
U-11 F	33	ASNDG : 3 ASRPP : 8 Braves d'Ahuntsic : 10 CSRDP : 8 FS Salaberry : 4
U-11 M	32	ASTMP : 1 ASRPP : 6 Boucaniers : 5 Braves d'Ahuntsic : 6 CSNDG : 5 CSRDP : 5 MHM : 2 Panellinos : 2
U-12 F	26	ASRPP : 9 Braves d'Ahuntsic : 6 CSRDP : 9 FS Salaberry : 2

U-12 M	37	ASPAT : 1 ASSOM : 2 ASNDG : 5 ASRPP : 8 Braves d'A Huntsic : 3 CSRDP : 7 FS Salaberry : 2 Les Boucaniers : 3 CSMHM : 4 Panellinios : 2
U-13 F	19	ASNDG : 1 ASRPP : 6 Braves d'A Huntsic : 1 CSRDP : 11
U-13 M	37	ASPAT : 1 ASNDG : 2 ASTMP : 6 ASRPP : 7 ASSOM : 2 Braves d'A Huntsic : 6 CSRDP : 8 Les Boucaniers : 2 MHM : 1 Panellinios : 2
U-14 M	24	Braves d'A Huntsic : 2 ASNDG : 3 ASRPP : 11 Boucaniers : 1 CSRDP : 3 FS Salaberry : 2 Panellinios : 2

Total par club			
CS Les Braves d'A Huntsic	41	CS. Panellinios	11
ASPAT	2	CSRDP	58
ASTMP	7	ASRPP	59
CS Les Boucaniers	18	CSMHM	12
ASSOM	5	Homenetmen	0
ASNDG	22	FS Salaberry	11
		Total	246

Rencontres techniques

25 janvier : Carrefour avec M. Giuseppe Marino
 19 février : Carrefour des entraîneurs Joël Fréchet
 21 mars : Collège technique
 6 avril : Académie des entraîneurs
 30 avril : Comité médical
 18 mai : Académie des entraîneurs
 23 mai : Rencontre de parents de la sélection régionale masculine (équipe A et équipe B)
 26 mai : Stage de recyclage
 31 mai : Rencontre FSQ pour le document spécifiques des rôles et des tâches d'un directeur technique de club
 19 juillet : Réunion pour les Jeux du Québec
 4 septembre : Présentation de M. Mike Vitulano de la FSQ sur le mentorat
 11 septembre : Réunion pour les mentors
 22 septembre : Colloque de l'ARSC
 18 décembre : Cours pour les directeurs techniques de club mentor

Jeux techniques régionaux

Résultats 2017

Gagnante maxi – F

NOM	PRÉNOM	RÉSULTAT	CLUB	CATÉGORIE	SEXE
Dulude-Bourgeois	Lili May	21 points	ASRPP	Maxi	F

Gagnante mini – F

NOM	PRÉNOM	RÉSULTAT	CLUB	CATÉGORIE	SEXE
Nolet	Kassandre	11 points	MHM	Mini	F

Gagnant maxi – M

NOM	PRÉNOM	RÉSULTAT	CLUB	CATÉGORIE	SEXE
Oppenheim	Jonas	19 points	Les Boucaniers	Maxi	M

Gagnant mini – M

NOM	PRÉNOM	RÉSULTAT	CLUB	CATÉGORIE	SEXE
Ferdji	Samy	16 points	ASRPP	Mini	M

Participation totale : 23

Stage recyclage

Stage de recyclage			
CS Les Braves d'Auntsic	1	CS. Panellinios	0
ASPAT	0	CSRDP	0
ASTMP	2	ASRPP	2
CS Les Boucaniers	8	CSMHM	5
ASSOM	4	Homenetmen	0
FS Salaberry	5	ARSC	5
ASNDG	3	AUTRES	16
		Total	51

Date : 26 mai 2018

Thème : Préparation au mouvement

Nombre de participants : 51

Lieu : Stade de soccer de Montréal

Stages

Tous les stages techniques sont limités à 20 inscriptions par stage. Les clubs peuvent demander des stages supplémentaires.

Éducateur Stade 1 – Départ actif : (formation de 3 heures)

Éducateur Stade 2: – Les fondamentaux (formation de 8 heures)

Éducateur Stade 3 – Apprendre à s'entraîner: (formation de 16 heures)

Éducateur Stade 7 – Vie active : (formation de 16 heures)

Stage	Date	Inscrits
Éducateur Stade 2	5 mai	24
Éducateur Stade 3	5-6 mai	26
Éducateur Stade 7	5-6 mai	21
Éducateur Stade 2	7 juillet	24
Éducateur Stade 3	7-8 juillet	24
Éducateur Stade 7	7-8 juillet	21
Éducateur Stade 2	2 juin	21
Éducateur Stade 3	2-3 juin	23
Gardien de but niveau 1	8-9 septembre	25

Sport-Études

Nombre d'inscriptions :

2006-2007 : 31 (8 filles, 23 garçons)
 2007-2008 : 38 (12 filles, 26 garçons)
 2008-2009 : 41 (13 filles, 28 garçons)
 2009-2010 : 49 (15 filles, 34 garçons)
 2010-2011 : 55 (19 filles, 36 garçons)
 2011-2012 : 55 (20 filles, 35 garçons)
 2012-2013 : 46 (16 filles, 30 garçons)
 2013-2014 : 54 (16 filles, 38 garçons)
 2014-2015 : 67 (17 filles, 50 garçons)
 2015-2016 : 102 (19 filles, 83 garçons)
 2016-2017 : 123 (26 filles, 97 garçons)
 2017-2018 : 135 (29 filles, 106 garçons)
 2018-2019 : 170 (25 filles, 145 garçons)

Écoles partenaires :

- St-Exupéry
- Édouard-Montpetit
- Collège de Montréal
- Lester B. Pearson
- Collège Reine-Marie

Ligue excellence Sport-Études

U-17M AAA

Classement	8	7	6	5	4	3	2	1
2017-2018								
2016-2017								
2015-2016								

U-17FAAA

Classement	6	5	4	3	2	1
2017-2018						
2016-2017						
2015-2016						

Élève-Athlète

Programme créé en 2015 avec l'école St-Joseph pour des élèves de 5^e et 6^e année élémentaire. Le programme prendra fin en mai 2018.

Nombre d'inscriptions :

2018-2019 : 16 (2 filles, 14 garçons)

2017-2018 : 18 (2 filles, 16 garçons)

2016-2017 : 17 (2 filles, 15 garçons)

2015-2016 : 19 (3 filles, 16 garçons)

Camp de jour

Inscription relâche :

2016 : 28

2017 : 19

2018 : 32

Inscription été :

2015 : 79

2016 : 157

2017 : 133

2018 : 178

Inscription Noël :

2015 : 33

2016 : 21

2017 : 21

2018 : 15

Collège technique ARSC

Nombre de réunions du collège technique :

2 réunions

Participation des directeurs techniques de clubs (DTC) :

21 mars 2018 : 8

24 octobre 2018 : 8



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE ARSC

Jeudi, le 28 février 2019

RAPPORT DU COMITÉ D'ARBITRAGE RÉGIONAL

Chers membres,

L'ARSC a compté en 2018 plus de 310 officiels enregistrés. De ce chiffre, près de 150 officiels ont été nouvellement formés lors de stages d'arbitres débutants. Nous sommes heureux de continuer à offrir ces formations à nos membres à travers toute l'année, c'est-à-dire y compris la saison hivernale.

Plus de 40 officiels ont été nommés sur la liste provinciale de la Soccer Québec (SQ), pour assurer le service au nom de nos équipes AAA. Ce groupe comprenait également 6 officiels (dont 3 dans le plus haut groupe PLSQ) sur le **Programme d'Excellence Provincial**, un programme élite des meilleurs arbitres de la province.

Dans le domaine des évaluations, le secteur a eu la possibilité d'effectuer plus de **250 évaluations de match**. Sachant que chaque match peut avoir jusqu'à 3 arbitres assignés en même temps, c'est plus de **850 évaluations individuelles** dont ont pu bénéficier nos officiels, grâce au dévouement et travail de près d'une trentaine d'évaluateurs « réguliers » (y compris des invités hors-région) et de notre coordonnateur à l'arbitrage, qui s'est occupé de les encadrer. Nous prévoyons dépasser à nouveau ces chiffres en 2019.

Dans le cadre de nos activités durant la saison hivernale, l'**Académie d'Arbitrage** et le **Programme de Développement Hivernal** (PDH) poursuivent leur travail, et ont pu compter l'année dernière sur 14 et 8 membres respectivement. D'ailleurs, les fruits de ce travail se sont vus lors de l'annonce par Soccer Québec des promotions 2018 : parmi les officiels ayant obtenu leur promotion, l'ARSC y figurait en tête de liste comparativement aux autres régions avec dix promotions! Parmi celles-ci, huit (8) récompensaient des ressortissants de l'Académie et PDH des deux dernières années.

L'année 2018 aura vu également la naissance de deux nouveaux programmes de développement : le **Programme Régional Top 10**, programme élite pour nos arbitres de grade « Régional » et servant de porte d'accès au Programme d'Excellence Provincial. Pour son année de lancement, 10 officiels ont pu bénéficier de cet encadrement très privilégié et quatre ainsi pu obtenir leur place au sein du **Programme de Détection** de SQ. En 2^e lieu, les fondations ont été posées pour le tout premier **Programme de Développement Féminin** (PDF) en arbitrage à Concordia.

Enfin, les officiels de l'ARSC ont une nouvelle fois la chance de participer au Tournoi International Jean-Yves Phaneuf à Granby (ISJYPG), où la délégation de la région a pu de nouveau démontrer sa valeur et s'illustrer sur plusieurs assignations prestigieuses lors de la phase finale du tournoi.

Permettez-moi de remercier notre coordonnateur devenu maintenant Directeur, M. Marco Pantanella pour son excellent travail dans la coordination administrative et réalisation de plusieurs dossiers d'envergure. Son dévouement et sa rigueur sont exemplaires et servent de modèle à nos membres du Comité Régional d'Arbitrage, dont le soutien et intérêt reste essentiel pour le développement et la valorisation de l'arbitrage à l'ARSC. Je voudrais aussi souligner l'excellent travail de notre assignateur, M. Karim Khoury.

Merci de votre attention.

Vincent Gagliardi

Responsable du Comité d'Arbitrage



Fournisseurs officiels de l'ARS Concordia



STATISTIQUES

AFFILIATIONS Arbitrage

CLUB	ARBITRES						ÉTÉ 2018	
	NOMBRE	%	EN RÉGION		Pourcentage %		Assign.	%
			actifs	inactifs	actifs	inactifs		
ARBITRES-CONCORDIA	168	54%	158	10	94,0%	6,0%	5289	80%
Con / Boucaniers	4	1%	3	1	75,0%	25,0%	25	0%
Con / Braves d'Ah.	3	1%	2	1	66,7%	33,3%	9	0%
Con / FSS	2	1%	1	1	50,0%	50,0%	14	0%
Con / MHM	6	2%	6	0	100,0%	0,0%	86	1%
Con / NDG	73	23%	13	60	17,8%	82,2%	225	3%
Con / Panellinos	4	1%	4	0	100,0%	0,0%	42	1%
Con / PAT	16	5%	15	1	93,8%	6,3%	326	5%
Con / RDP	21	7%	13	8	61,9%	38,1%	351	5%
Con / Rosemont	15	5%	13	2	86,7%	13,3%	255	4%
TOTAL	312		= arbitres affiliés, <u>mais pas nécessairement VALIDÉS</u>					6622

STAGES d'Arbitre

Nombre de stages **8**

STAGE / DATE	Candidats	Réussites	Échecs
1) Stage #1 – 4 au 25 mars 2018	26	26	
2) Stage #2 – 14-15 avril 2018	24	21	3
3) Stage #3 – 21-22 avril 2018	21	21	
4) Stage NDG (A) – 28-29 avril 2018	18	18	
5) Stage NDG (F) – 28-29 avril 2018	11	11	
6) Stage Sport-Études – 30/04 au 11/05	18	17	1
7) Stage #4 – 19-20 mai 2018	19	19	
8) Stage #5 – 2-3 juin 2018	13	13	
TOTAL	150	146	4

DISTRICT SOCCER À 7
JUVÉNILE

ÉVALUATIONS

Été 2016 : 77 évaluations officielles + 30 évaluations finales Coupe des Présidents

Été 2017 : 200+ évaluations officielles (60 = nouveaux arbitres ; 40 = finales Coupe des Présidents)

Été 2018 : 300+ évaluations officielles (70 = nouveaux arbitres ; 27 = finales Coupe des Présidents)

Été 2019 : 350+ évaluations programmées

CAS DISCIPLINAIRES Arbitrage

Année	Cas disciplinaires	Auditions	Sanctions
2016 Été	2016-07-07 - G.G. + A.S.A.	2	avertissement verbal formel
	2016-06-13 - T.G.	1	retrait assignations jusqu'à audition + probation après
	2016-08-18 - M.M. + M.L.	2	avertissement verbal formel
2016-17 Hiver	2016-12-01 - H.M.	/	retrait de toute assignation dans le RSEQ jusqu'à la fin de l'hiver
	2017-02-13 - B.R.	/	explications acceptées (1 match), amendes maintenues (2 matches)
	2017-02-13 - P.D.	/	explications exceptionnellement acceptées, amendes retirées
	2017-02-13 - T.G.	/	refus de son offre de service en tant qu'arbitre (= "licenciement")
2017 Été	2017-06-08 - A.E.A.	1	retrait de toute assignation jusqu'à la fin de l'été
	2017-07-27 - D.H.	1	prolongation suspension jusqu'à fin de la saison estivale
	2017-07-27 - P.D.	1	mise en probation
	2017-07-27 - S.N.	1	mise en probation
	2017-07-27 - T.Ai.	1	1 mois de suspension + mise en probation
	2017-08-23 - A.A.	1	(trouvé non-coupable)
	2017-08-23 - B.A.	1	(trouvé non-coupable)
	2017-08-23 - O.J.A.	1	suspension jusqu'à fin de la saison estivale + mise en probation
	2017-08-23 - T.Ad.	1	suspension jusqu'à fin de la saison estivale + mise en probation
	2017-08-23 - Y.A.C.	1	refus de son offre de service en tant qu'arbitre (= "licenciement")
	2017-08-23 - Z.H.	/	amende + mise en probation
	2017-10-03 - A.M.	1	avertissement verbal formel
	2017-10-03 - G.M.	/	amendes maintenues
	2017-10-03 - K.H.	/	1 amende retirée + 2 amendes maintenues
	2017-10-03 - T.Ai.	/	suspension jusqu'au 1er janvier 2018
2017-18 Hiver	2018-02-15 - T.D.	/	retrait de toute assignation jusqu'à audition
	2018-05-11 - T.D.	1	réintégration en période probatoire pour la saison été 2018
	2018-05-11 - T.Ad.	/	avertissement formel
	2018-05-11 - T.Ai.	/	suspension pour toute la saison 2018
2018 Été	2018-08-24 - K.H.	1	sérieuse mise en garde
	2018-08-24 - K.A.	1	sérieuse mise en garde
	2018-08-24 - A.A.	/	refus de son offre de service en tant qu'arbitre (= "licenciement")
	2018-10-03 - M.Y.A.	1	retrait de toute assignation jusqu'à nouvelle audition
	2018-10-03 - O.S.A.	1	refus de son offre de service en tant qu'arbitre (= "licenciement")
	2018-10-03 - P.D.	1	mise en probation pour toute la durée de la saison d'hiver 2018-19
	2018-10-03 - T.Ad.	/	retrait de la Liste provinciale
2018-19 Hiver	2018-02-13 - H.M.	1	suspension de 1 mois ARSC + suspension de 1 an RSEQ
TOTAL	34	23	



Association Régionale de Soccer Concordia inc. - www.soccerconcordia.ca
9235, avenue Papineau, Montréal (Québec) H2M 2G5 | Tél. : 514 687-7000 | Téléc.: 514 687-7013

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE ARSC

Jeudi, le 28 février 2019

RAPPORT DU COMITÉ DE DISCIPLINE

Voici certaines statistiques provenant du *Championnat extérieur ARSC 2018* qui totalise 3 174 matchs.

Il y a eu 87 dossiers traités en audition

- Comparativement à 66 dossiers en 2017
- Comparativement à 96 dossiers en 2016
- Comparativement à 60 dossiers en 2015

Cas les plus fréquents

- Il y a eu 32 cas de violence (frapper, participé à une bagarre et violence)
 - Comparativement à 37 en 2017
 - Comparativement à 39 en 2016
 - Comparativement à 34 en 2015
- Il y a eu 23 cas d'abus verbal (insulte, langage obscène et propos sexistes, contestations des décisions).
 - Comparativement à 20 en 2017
 - Comparativement à 36 en 2016
 - Comparativement à 16 en 2015

Ce sont 102 contrevenants (94 en 2017) qui ont reçu des suspensions additionnelles

- 28 : un match additionnel (33 en 2017)
- 48: deux matchs additionnels
- 16 : trois matchs additionnels
- 10 : quatre matchs et plus

Il y a eu quatre contrevenants (3 en 2017) qui ont été suspendus jusqu'à la prochaine audition parce qu'ils ne se sont pas présentés



Fournisseurs officiels de l'ARS Concordia



Expulsions (cartons)

Ce sont 425 personnes qui ont été expulsées lors de matchs.

- Comparativement à 345 en 2017
- Comparativement à 347 en 2016
- Comparativement à 326 en 2015

Cas les plus fréquents

- 177 ont reçu deux avertissements.
 - Comparativement à 114 en 2017
 - Comparativement à 127 en 2016
 - Comparativement à 132 en 2015
- Il y a eu 64 cas d'abus verbaux (insultes, langage obscène et propos sexiste, contestations de décisions)
 - Comparativement à 87 en 2017
 - Comparativement à 73 en 2016
 - Comparativement à 53 en 2015
- Il y a eu 71 cas de violences (frapper, participer à une bagarre et violence)
 - Comparativement à 51 en 2017
 - Comparativement à 54 en 2016
 - Comparativement à 50 en 2015

L'application de peines minimums reliées à l'abus verbal semble fonctionner puisque le nombre d'expulsions a diminué de 26%.

44 dossiers ont reçu des sanctions additionnelles sans audition ce qui a allégé le travail du comité. Le comité souhaite continuer dans ce sens pour 2019.

Conclusion

Il s'agit probablement de la tâche la plus ingrate qu'une poignée de bénévoles doit assumer. On peut aussi constater que les cas de violence ont augmenté légèrement, par contre les expulsions pour abus verbaux ont diminué après des augmentations depuis trois ans.

En tant que bénévoles qui ne sont pour la plupart ni juges ni avocats, nous devons décider du sort des contrevenants avec les moyens dont nous disposons. Je tiens donc à remercier MM Robert Topalian Mike Passarelli, Joe Massi, Mathieu Desjardins et François LaBrie pour leur implication, sans oublier M. Michel Proulx pour son soutien administratif inestimable.

Luciano Gidari

Responsable du Comité de discipline, ARSC



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE ARSC

Jeudi, le 28 février 2019

RAPPORT DU TRÉSORIER

INTRODUCTION

Les résultats de l'exercice terminé le 31 octobre 2018 montrent un excédent de 37 875\$ par rapport à un excédent de 15 420\$ en 2017. L'augmentation des revenus du poste *Liges affiliées* de 24 725\$ ainsi que la baisse des dépenses du poste *Soirée des Mérites* de 5 127\$ expliquent en bonne partie ce résultat. **Notons que le Conseil d'administration de l'ARSC a adopté une résolution afin que tout excédent supérieur à 5 000\$ pour l'exercice 2018 soit transféré au Fonds d'aide aux clubs / juvéniles.** Rappelons que ce dernier est dédié au développement des athlètes, à l'aide aux clubs participant aux Nationaux ainsi qu'à la formation des administrateurs de clubs.

FAITS SAILLANTS DE 2018

Cette dernière année, tout comme la précédente, a eu son lot de bonnes nouvelles financières. Par exemple, les travaux du *Comité provincial sur les taxes* auxquels l'ARSC collaborait ont permis d'assurer que les frais d'affiliations ainsi que ceux des championnats organisés par l'ARSC soient non taxables. Cette application fiscale représentera une économie d'échelle de près de 120 000\$ par année pour les clubs. En ajoutant l'économie des taxes (120 000\$) liées aux locations de terrains au SSM (250 000\$) et de la CNESST/Arbitrage (50 000\$), **les clubs membres bénéficieront d'économies annuelles de plus de 400 000\$.** Rappelons que la majoration annuelle du membre n'a pas excédé 1\$ en moyenne.

PERSPECTIVES 2019

Maintenant que le dossier des taxes est résolu, que les Fonds affectés de la corporation sont bien structurés, l'ARSC et ses clubs pourront faire face aux défis qui les attendent, tels **le programme de reconnaissance des clubs, le soccer féminin et la baisse potentielle du membership.** Ces dossiers prioritaires nécessiteront différentes ressources dont l'ARSC sera en mesure de supporter afin de contribuer au développement de ses clubs.

CONCLUSION

Les actions entreprises par l'ARSC au cours des dernières années en termes d'accessibilité, de fiscalité et de gestion du personnel en arbitrage, ont non seulement permis le maintien d'une saine gestion financière de l'ARSC, sans qu'elle se fasse au détriment de ses membres, mais a aussi permis de s'outiller pour l'avenir.

En terminant, je tiens à remercier les membres du Conseil d'administration, notre directeur général et surtout nos membres dirigeants de clubs, regroupements et ligues affiliées pour leur collaboration.

Phil Rubano
Trésorier, ARSC



Fournisseurs officiels de l'ARS Concordia



PROGRAMME DE SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES RÉGIONALE

RAPPORT FINAL

ANNÉE : 2018

Nom de l'organisme



Section 1 : Identification

Nom légal de l'organisme : Association régionale de soccer Concordia inc.		
Représentant désigné par l'organisme pour la présente demande		
Nom : Gaston Tremblay		Titre : Président
Téléphone : 514 687-7010	Poste n° :	Courriel : sclementoni@soccerconcordia.ca
Date de début du projet/Plan d'action : 1 ^{er} jan. 2018		Date de la fin du projet/Plan d'action : 31 déc. 2019
Présentation de l'organisme Mission / conseil d'administration / structure - Promouvoir le sport en général et en particulier le soccer sous toutes ses formes joué tant au niveau récréatif qu'au niveau compétitif; - Administrer, contrôler, encadrer, diriger, superviser et sanctionner toutes les activités locales, régionales et interrégionales de soccer amateur se déroulant en partie ou en entier sur son territoire, et ce pour toutes les catégories et classes définies par la Fédération de Soccer du Québec (FSQ); - Encadrer et diriger les compétitions amateurs de soccer sur son territoire; - Favoriser le développement, et aux besoins, l'implantation d'organismes, de clubs et de regroupements de soccer permettant une continuité dans les actions de l'ARSC jouée tant au niveau récréatif qu'au niveau compétitif.		

Section 2 : Bilan sommaire de l'année - Mise en contexte

L'année 2018 a été généralement positive, autant du côté de l'offre de service aux 13 000 membres que du point vu de la gouvernance.

Malgré une légère baisse de participation au championnat estival, qui est en lien avec la baisse du membership chez nos clubs, l'ensemble des autres activités a connu une année similaire ou supérieure aux attentes.

Un nouveau président a été élu en la personne de M. Gaston Tremblay. Toujours sur le plan de la gouvernance, près de la moitié des membres du Conseil d'administration ont été élus ces deux dernières années. La stabilité du personnel permanent n'a pas été affectée par ces changements.

Sur le plan financier, une gestion rigoureuse des finances fait en sorte qu'un léger excédent (9k) est à prévoir sur un budget annuel de plus de 2M \$.

Le soccer féminin reste un défi de taille, surtout lorsque l'on constate que la problématique est nationale.

Avec l'éventuelle fermeture de la CSM, l'ARSC s'inquiète quant à la gestion des terrains extérieurs dont l'offre de service a été en 2018, de très bonne qualité et ce, malgré le changement de personnel.

Section 3 : Activités - Réalisations

[illegible]

Section 4 : Plan d'action 2018 - Évaluation des objectifs

OBJECTIFS DE L'ORGANISME	ACTIONS POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS DU PLAN D'ACTION 2018	RÉSULTATS ATTENDUS	COMMENTAIRES
Favoriser le développement de la pratique de soccer dans la région Montréal-Concordia.	Réaliser l'offre de service du programme CDR pour les 10 à 13 ans. Assurer les camps de jour et de perfectionnement ainsi que des ligues hivernales et estivales.	CDR : 251 participants en 2018 Camps de jour : 175 participants durant l'été 2018	Objectifs surpassés.
Ajouter un ou des programmes de perfectionnement pour les U14 féminin.	Offrir un service de perfectionnement pour les filles et garçons U14 à U17 AA en vue de leur éventuelle ascension au réseau élite provinciale.	36 participantes pour la 1ère année 12 sessions	Première année du programme.
Assurer la gestion de l'arbitrage pour les mineurs.	Opérer la gestion des paiements pour les plus de 6 000 matchs de soccer en 2018.	Total de 3 173 matchs pour l'activité estivale et 1 490 matchs pour l'activité hivernale. 233 arbitres rémunérés	Service de rémunération assuré par l'ARSC.
Développer un plan de développement pour l'arbitrage et les entraîneurs.	Organiser des stages et sessions de formations continues auprès des membres de clubs de Montréal-Concordia.	8 stages d'arbitres : 150 participants 10 stages d'entraîneurs : 258 participants	L'ARSC a répondu à la demande.
Assurer l'offre de service en compétitions auprès des clubs membres en tenant compte des orientations de développement de l'ARSC et de la Fédération de soccer du Québec.	Organiser des activités de compétitions de différents niveaux, été comme hiver.	Total de 3 173 matchs : activité estivale et 1 490 matchs : activité hivernale 271 équipes participantes à l'activité hivernale 2017-2018	Formule de championnat hivernale modifiée diminuant le nombre de matchs afin d'augmenter la participation.

Section 5 : Explications - Échange sur les objectifs et les réalisations

Quelles sont les principales réalisations de l'organisme ?

- 1- L'organisation de championnats estival et hivernal d'envergure en termes de nombre d'équipes desservies.
- 2- La formation d'arbitres tout comme des entraîneurs est constante.
- 3- Le programme de formation maintient sa croissance avec l'ajout de plages horaires en matinée.

Quels sont les objectifs non atteints? Expliquez l'écart entre les objectifs visés et les résultats atteints.

Le nombre de filles au programme CRHP (14-17 ans). En lien avec la baisse de membership national chez les filles.

Quels sont les aspects à améliorer?

- 1- Le recrutement chez les filles de 4 à 8 ans.
- 2- La structure administrative de nos clubs.

Quels sont les actions et les résultats visés en 2019?

- 1- Maintien des objectifs en termes de championnat estival et hivernal.
- 2- Accompagnement des clubs dans l'atteinte des nouveaux critères de reconnaissance de clubs fixés par l'Association canadienne de soccer et de la Fédération de soccer du Québec, en prévision de 2020-2021. Un comité ad hoc est en place pour voir au développement du programme de reconnaissance.

Section 6 : Revenus/Dépenses - Plan d'action/Projet

Budget-Revenus

Sources des revenus prévus					
	Précisez la source des revenus	Revenus prévus			Revenus réels (ne pas compléter au moment de la demande)
Subventions	Gouvernement du Canada	0	Confirmé	Anticipé	
	Précisez		☐	☐	
	Gouvernement du Québec	0,00 \$			
	Précisez		☐	☐	
	Programme : Soutien financier demandé (maximum de 75 % de H)	109 140,00 \$	☐	☐	
	Arrondissement	0,00 \$	☐	☐	
	Autres (précisez)		☐	☐	
	(A) Total des subventions	109 140,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Revenus autonomes Ex. : Frais d'inscription, dons, commandites, contribution de l'organismes, etc.	Voir annexe "Ventillations"	1 073 602,00 \$	☐	☐	
			☐	☐	
	(B) Total des revenus autonomes	1 073 602,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
(C) TOTAL DES REVENUS (A+B) Le total des revenus doit correspondre au total des dépenses (H)		1 182 742,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$

Budget-Dépenses

	Nature des dépenses		Dépenses totales	Répartition du soutien financier demandé à la ville*
Salaires et avantages sociaux EX: Coordonnateur, entraîneurs, moniteurs, etc.	Titre du poste	Nb d'heures X taux horaire	Voir annexe Ventilations	
	4 employés	Compétitions	114 419,00 \$	50 000,00 \$
	12 employés	Technique	228 280,00 \$	30 000,00 \$
	3 employés	Administration + DAS	134 563,00 \$	10 000,00 \$
	(D) Total salaires et avantages sociaux		477 262,00 \$	90 000,00 \$
Frais d'opération Ex. : Équipements, etc.	Compétition		409 682,00 \$	10 000,00 \$
	Technique		160 393,00 \$	15 000,00 \$
	(E) Total des frais d'opération		570 075,00 \$	25 000,00 \$
Communication et publicité Ex. : Graphisme pour site Internet et médias sociaux, dépliant, etc.	Informatique		3 400,00 \$	1 000,00 \$
	(F) Total communication et publicité		3 400,00 \$	1 000,00 \$
Frais d'administration Ex : téléphonie, assurance, papeterie, tenue de livres, etc.				
	Administration		23 800,00 \$	250,00 \$
	Protocole FSQ		160 300,00 \$	250,00 \$
	Service professionnels et légaux		23 078,00 \$	500,00 \$
	Comité et reconnaissance		15 300,00 \$	
	Soutiens aux clubs		42 600,00 \$	
	Frais bancaires, assurance, etc.		3 400,00 \$	
(G) Total des frais d'administration		268 478,00 \$	1 000,00 \$	
(H) Budget global du projet - TOTAL DES DÉPENSES (D+E+F+G)			1 319 215,00 \$	117 000,00 \$

Section 7 : Ratification du rapport final et confirmation de l'utilisation de la contribution financière de la Ville aux fins prévues

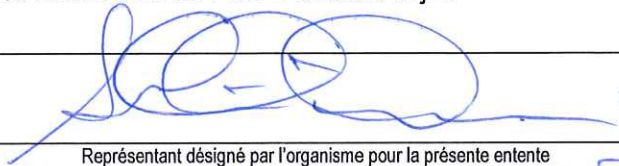
Votre rapport final doit être signé par le représentant du conseil d'administration désigné par votre organisme.

Nous
soussignés

Association Régionale de Soccer Concorpia
Nom de l'organisme

- certifions que les renseignements fournis dans ce rapport sont exacts et complets ;
- certifions que nous avons utilisé la contribution financière de la Ville exclusivement aux fins prévues de la réalisation du Plan d'action/Projet.

Signature



Représentant désigné par l'organisme pour la présente entente

S. CLEMENTONI, DIRECTEUR GÉNÉRAL
Nom et fonction du représentant désigné par l'organisme pour l'entente

Date

Section 8 : Liste des documents à remettre

Veillez cocher les documents que vous déposez avec le rapport final

- ☐ Description détaillée du Projet **en cas de modifications à apporter sur la demande initiale.** (Référence article 5.1.3 de la convention)
- ☐ Une résolution du conseil d'administration de l'organisme **en cas de modifications à apporter sur la demande initiale**
- ☐ Lettres patentes, charte (En cas de modifications)
- ☐ Règlements généraux (En cas de modifications)
- ☐ Liste des membres du conseil d'administration
- ☐ Certificat d'attestation ou consultation au registre des entreprises de l'IGIF
- ☐ États financiers¹ et prévisions budgétaires (présentés au dernier AGA)
- ☐ Renouvellement d'assurances²
- ☐ Statistiques Membership / Inscriptions (Par club, par genre et par catégorie d'âge avec les codes postaux)
- ☐ Grille tarifaire (Activités et salaires)
- ☐ Calendrier de compétitions

Date limite de dépôt du rapport final et des documents à remettre : Au plus tard le 15 octobre 2018

¹ Contribution de 100 000\$ et plus : Planification budgétaire (résultats) au global et par programme (Document synthèse). Les états financiers comprend un bilan, une évolution des actifs nets et un état des résultats au global et par programme, accompagnés d'un rapport de mission de certification et vérification signé par un comptable agréé.

² Renouvellement d'assurances : Le certificat et avenant d'assurances sont à remettre 15 jours avant échéance.